







# Un relais c'est...

un lieu d'information, d'animation et d'échange  
destiné aux assistantes maternelles,  
aux personnes intéressées par cette profession et aux familles.

Le  Relais  Assistantes  maternelles  
vous proposera...




## Si vous êtes assistante maternelle de :

-  Vous accompagner dans la recherche d'enfants à accueillir.
-  Vous renseigner sur les droits et devoirs du salarié.
-  Vous permettre de rencontrer d'autres assistantes maternelles pour échanger vos expériences.
-  Vous faire participer aux ateliers collectifs avec les enfants.
-  Vous informer sur le développement et l'éveil du jeune enfant.
-  Vous soutenir dans la démarche professionnelle quotidienne.

## Si vous désirez devenir assistante maternelle agréée de :

-  Vous mettre à disposition de la documentation.
-  Vous guider et vous mettre en relation avec la *PM I* (Protection Maternelle Infantile)

## Si vous êtes parents ou futurs parents de :

-  Vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde.
-  Vous renseigner sur les droits et devoirs de l'employeur et sur les démarches administratives à effectuer.
-  Vous informer sur l'évolution et l'éveil du jeune enfant.

## Si vos enfants ont de 3 mois à 3 ans de :

-  leur permettre de rencontrer d'autres enfants.
-  leur faire partager des activités d'éveil dans un lieu de découvertes.